

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SÉBASTIEN

Procès verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Sébastien tenue le 6 mai 2014 à 20h00. Sous la présidence du maire, Monsieur Martin Thibert et à laquelle session étaient présents les conseillers MM Michel Bonneville, Mark Handschin, Mme Sylvie Laurain, MM Michel Morin et Ghislain Provost.

Également présente : Madame Manon Donais, directrice générale.

Poste de conseiller #3 : Vacant

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 1^{er} avril 2014
- 3.1 Lecture et adoption du procès-verbal du 2 avril 2014
- 3.2 Dépôt des états financiers au 31 décembre 2013 par M. René Gauvin, vérificateur comptable
4. Dépôt des comptes mensuels
5. **LOISIRS ET CULTURE**
 - a) Paiement à Garage Stéphane Belhumeur pour le transport de la cabane de patinoire : 97.72\$
 - b) Paiement de 4 subventions pour les activités des loisirs : 754.50\$
 - c) Paiement à Librairie Moderne pour l'achat de livres de bibliothèque : 265.21\$
 - d) Paiement à Loisir et Sport Montérégie pour l'adhésion 2014-2015 : 86.81\$
6. **PROTECTION DES BIENS ET DE LA PERSONNE**
 - a) Renouvellement du service 9-1-1 de la centrale 9-1-1 CAUCA
 - b) Paiement à l'Homme & Fils pour l'achat de ruban servant à la réparation casque de pompier : 9.18\$
 - c) Paiement à la Régie Intermunicipale Incendie MSG-SBI pour service TPI février et mars : 285.00\$
 - d) Paiement à Inspections d'échelles Denis Thibault pour l'inspection annuelle : 172.46\$
 - e) Paiement à Alain Héту pour entente cellulaire mars et avril, achat casques & vestes pour les pompiers auxiliaires : 254.83\$
 - f) Paiement à Association des Chefs en Sécurité Incendie du Québec pour l'inscription au congrès annuel: 620.86\$
7. **URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**
 - a) Adoption du règlement 401-2 – Tarification pour la tenue de vente de garage
8. **HYGIÈNE DU MILIEU, TRANSPORT ET VOIRIE**
 - a) Autorisation d'une dépense pour 3 inscriptions à la formation d'espace clos : 564.00\$
 - b) Autorisation d'une dépense pour l'achat d'une minuterie pour le système d'arrosage du parc : 62.00\$
 - c) Autorisation d'une dépense pour l'achat d'une pompe submersible portative pour la PM1 : 700.00\$
 - d) Paiement à Ministre des finances pour le renouvellement certificat qualification eau potable : 110.00\$
 - e) Paiement à L'Homme & Fils pour achat de matériaux pour entretien du parc : 51.10\$
 - f) Paiement à Ministre des finances pour renouvellement du permis de 3 ans pour pesticides : 105.00\$
 - g) Paiement à Pétroles Dupont pour l'entretien des fournaies de la caserne et du garage: 351.82\$
 - h) Paiement à Oxymax pour le contrat annuel de location de réservoir à souder : 300.09\$
9. **FONCTIONS ADMINISTRATIVES GÉNÉRALES**
 - a) Vente de garage gratuite 24 et 25 mai 2014 au stationnement face à la caserne
 - b) Annulation d'une facture de frais du service des incendies pour un accident de la route
 - c) Paiement à Fédération Québécoise des Municipalités pour une formation: 373.67\$
 - d) Paiement à Fédération Québécoise des Municipalités pour formation en gestion financière : 304.68\$
 - e) Paiement à Papeterie Cowansville pour achat de papeterie : 118.05\$
 - f) Paiement à Serres et Pépinière Champlain pour Fête des secrétaires : 137.97\$
 - g) Paiement à Valérie Provost pour cartes d'affaires (maire et directeur incendie) et hébergement annuel du site web : 262.13\$
 - h) Paiement à Corporation Informatique Bellechasse pour analyse et calcul ass. collectives : 206.96\$
 - i) Paiement à AKD Protection pour recharge extincteur CO2 : 41.39\$
10. **VARIA**
11. **QUESTIONS DE L'ASSISTANCE**
12. **COURRIER**
13. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

1. OUVERTURE

M. Martin Thibert, maire, ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tous.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2014-05-139 Il est proposé par Mme Sylvie Laurain, appuyé par M. Mark Handschin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. ADOPTÉE.

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{ER} AVRIL 2014

2014-05-140 Il est proposé par M. Ghislain Provost, appuyé par M. Mark Handschin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} avril 2014 soit accepté tel que présenté. ADOPTÉE.

3.1 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 AVRIL 2014

2014-05-141 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par Mme Sylvie Laurain et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 2 avril 2014 soit accepté tel que présenté. ADOPTÉE.

3.2 DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2013

M. René Gauvin, vérificateur comptable, dépose les états financiers au 31 décembre 2013. Tous les membres du conseil sont d'accord avec les résultats. M. Gauvin répond aux questions soulevées.

4. DÉPÔT DES COMPTES MENSUELS

Les membres du conseil prennent acte de la liste des chèques émis en paiement des dépenses incompressibles telles que décrites au règlement 413.

Dépenses incompressibles

Salaire des élus	Mai 2014	2 287.51\$
Salaire des employés (admin., voirie et parc)	Avril 2014	10 410.92\$
Salaire des pompiers	Mars 2014	3 486.69\$
C1400139	Super Soir Venise, diésel camion incendie	221.00\$
C1400140	Laboratoires d'analyses SM, analyses d'eau	51.74\$
C1400141	L'Homme et fils, timbres et Sébastinois avril 2014	62.48\$
C1400142	Garage Yves St-Laurent, essence camion de voirie	147.00\$
C1400143	Financière Manuvie, prime mai 2014	1 289.20\$
C1400144	Gestim inc., service inspecteur municipal avril 2014	1 940.96\$
C1400145	Pétroles Dupont, huile à chauffage caserne	695.04\$
C1400146	Réseau Mobilité Plus, pagettes service des incendies	23.97\$
L1400031	Télébec, téléphone garage et loisirs	197.78\$
L1400032	Hydro-Québec, électricité lumières de rues	618.80\$
L1400033	Hydro-Québec, électricité PM1	490.47\$
L1400034	Hydro-Québec, électricité caserne et bibliothèque	484.30\$
L1400035	Receveur Général du Canada, DAS mars 2014	843.54\$
L1400036	Ministre du Revenu du Québec, DAS mars 2014	3 026.33\$
L1400037	MRC du Haut-Richelieu, GMR de mai 2014 et achat de 3 poubelles	4 885.13\$
Pour un total de :		31 162.86\$

Dépenses par résolution

C1400138	Ville St-Jean-sur-Richelieu, contribution 2014(réso.2014-04-126)	2 279.00\$
C1400147	B.Frégeau & Fils, déneigement 2013-2014 vers 3/3 (réso.2012-10-310)	15 326.24\$
C1400148	Genepak, caisse de déodorisant (réso.2014-03-101)	215.23\$
C1400149	Tenaquip, savon et distributeur papier hygiénique loisirs (réso.2014-03-101)	70.60\$

Pour un total de : 17 891.07\$

5. LOISIRS ET CULTURE

A) PAIEMENT À GARAGE STÉPHANE BELHUMEUR

2014-05-142 Il est proposé par M. Ghislain Provost, appuyé par M. Mark Handschin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'un chèque au montant de 97.72\$ soit émis à l'ordre de *Garage Stéphane Belhumeur* pour le transport de la cabane de patinoire. ADOPTÉE.

#C1400150	Garage Stéphane Belhumeur inc.	97.72\$
-----------	--------------------------------	---------

B) PAIEMENT POUR 4 SUBVENTIONS AUX ACTIVITÉS DE LOISIRS

2014-05-143 Il est proposé par Mme Sylvie Laurain, appuyé par M. Ghislain Provost et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que quatre (4) chèques au montant total de 754.50\$ soient émis à l'ordre de *Louis Alix (21.30\$), Nathalie St-Jean (649.80\$), Josée Bonneville (19.50\$) et Edith Lamoureux (63.90\$)*, pour des subventions aux loisirs. ADOPTÉE.

#C1400151	Louis Alix (inscription natation)	21.30\$
#C1400152	Nathalie St-Jean (inscription natation, danse et équitation)	649.80\$
#C1400153	Josée Bonneville (inscription danse)	19.50\$
#C1400154	Edith Lamoureux (inscription football et athlétisme)	63.90\$

C) PAIEMENT À LIBRAIRIE MODERNE

2014-05-144 Il est proposé par Mme Sylvie Laurain, appuyé par M. Michel Bonneville et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'un chèque au montant de 265.21\$ soit émis à l'ordre de *Librairie Moderne* pour l'achat de livres de bibliothèque. ADOPTÉE.

#C1400155	Librairie Moderne	265.21\$
-----------	-------------------	----------

D) PAIEMENT À LOISIR ET SPORT MONTÉRÉGIE

2014-05-145 Il est proposé par Mme Sylvie Laurain, appuyé par M. Ghislain Provost et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'un chèque au montant de 86.81\$ soit émis à l'ordre de *Loisir et Sport Montérégie* pour l'adhésion 2014-2015. ADOPTÉE.

#C1400156	Loisir et sport Montérégie	86.81\$
-----------	----------------------------	---------

6. PROTECTION DES BIENS ET DE LA PERSONNE

A) RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE SERVICE 9-1-1 AVEC CAUCA

CONSIDÉRANT QUE la Centrale des appels d'urgence Chaudière-Appalaches (CAUCA) est le centre de traitement des appels 9-1-1 pour notre municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire continuer à bénéficier du service de répartition des appels d'urgence et de secours à l'intérieur de son territoire avec la centrale CAUCA;

EN CONSÉQUENCE :

2014-05-146 Il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par M. Michel Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le conseil municipal de Saint-Sébastien autorise le Maire et la Directrice générale à signer le contrat de renouvellement des services d'urgence 9-1-1 ainsi que la convention incendie, tel que proposé par la firme CAUCA. ADOPTÉE.

B) PAIEMENT À BMR - L'HOMME & FILS

2014-05-147 Il est proposé par M. Ghislain Provost, appuyé par M. Michel Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'un chèque au montant de 9.18\$ soit émis à l'ordre de *BMR L'Homme & Fils* pour l'achat de ruban servant à la réparation d'un casque de pompier. ADOPTÉE.

#C1400157	BMR - L'Homme & Fils	9.18\$
-----------	----------------------	--------

C) PAIEMENT À LA REGIE INTERMUNICIPALE INCENDIE MSG-SBI

2014-05-148 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par M. Michel Bonneville et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'un chèque au montant de 285.00\$ soit émis à l'ordre de *Régie Intermunicipale Incendie MSG-SBI* pour le service du technicien en prévention incendie (TPI) du 23 février au 22 mars 2014. ADOPTÉE.

#C1400158 Régie Intermunicipale Incendie MSG-SBI 285.00\$

D) PAIEMENT À INSPECTIONS D'ÉCHELLES DENIS THIBAULT

2014-05-149 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par Mme Sylvie Laurain et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'un chèque au montant de 172.46\$ soit émis à l'ordre de *Inspections d'échelles Denis Thibault* pour l'inspection annuelle. ADOPTÉE.

#C1400159 Inspections d'échelles Denis Thibault 172.46\$

E) PAIEMENT À M. ALAIN HÉTU

2014-05-150 Il est proposé par M. Mark Handschin, appuyé par M. Michel Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'un chèque au montant de 254.83\$ soit émis à l'ordre de *M. Alain Héту* pour l'entente de frais de cellulaire de mars et avril et l'achat de casques et vestes de sécurité pour les pompiers auxiliaires. ADOPTÉE.

#C1400160 Alain Héту 254.83\$

F) PAIEMENT À ASSOCIATION DES CHEFS EN SÉCURITÉ INCENDIE DU QUÉBEC

2014-05-151 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par M. Michel Bonneville et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'un chèque au montant de 620.86\$ soit émis à l'ordre de *Association des chefs en sécurité incendie du Québec* pour l'inscription au congrès annuel du directeur incendie. ADOPTÉE.

#C1400161 Association des chefs en sécurité incendie du Québec 620.86\$

7. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

A) ADOPTION DU RÈGLEMENT 401-2 CONCERNANT LA TARIFICATION POUR LA TENUE DE VENTE DE GARAGE.

2014-05-152 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par Mme Sylvie Laurain et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter le règlement 401-2 concernant la tarification pour la tenue de vente de garage, lequel ordonne et statue ce qui suit :

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT-RICHELIEU
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SÉBASTIEN

RÈGLEMENT 401-2
Concernant la tarification pour la tenue de vente de garage

PARTIE I, DISPOSITIONS DÉCLARATOIRES

Le présent règlement s'intitule Règlement numéro 401-2, modifiant le règlement no. 401, tel que déjà amendé, intitulé TARIFICATION, afin de modifier les dispositions spécifiques à la tenue de vente de garage.

Le Conseil municipal déclare avoir adopté ce règlement partie par partie, article par article, alinéa par alinéa, de sorte que si l'une quelconque de ses parties devait être déclarée nulle par un tribunal compétent, les autres parties du règlement continuent de s'appliquer.

PARTIE II, DISPOSITIF DU RÈGLEMENT

L'article 3.2 est remplacé par le texte suivant :

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2014-05-170 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par M. Ghislain Provost et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que cette assemblée soit levée. **ADOPTÉE.**

Martin Thibert,
Maire

Manon Donais,
Directrice générale et secrétaire-trésorière